

Bilan actif

Certifié exact par la présidente



		30/09/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles	5 792	834	4 958
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations	49 320		49 320
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		55 112	834	54 278
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés	1 200		1 200
	Autres créances	1 308		1 308
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	268		268
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1		1
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		2 778		2 778
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		57 890	834	57 056

Bilan passif

		30/09/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	-3 773
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-3 723
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières diverses	53 362
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 001
	Dettes fiscales et sociales	5 416
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)		60 778
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		57 056

AB KONSEIL
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 50 €
55 Rue de Boissy 94370 SUCY-EN-BRIE
979 839 586 R.C.S. Creteil

(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 16 octobre,

Monsieur Aurélien BERRIOT, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société AB KONSEIL et associé unique de ladite Société (ci-après « **L'Associé Unique** »).

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

La Présidence a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024.

A STATUE SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et décision à cet égard.

DOCUMENTS PRESENTES :

- Bilan, compte de résultat et annexes
- Rapport de gestion
- Texte des résolutions
- Feuille de présence
- Convocations et pouvoirs

Décision n°1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, se soldant par une perte de 3 773 €.

Décision n°2 - Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter la perte comme suit :

- Report à nouveau : -3 773 €

Décision n°3 - Conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte de l'absence de convention réglementée.

CLÔTURE

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Le 16/10/2024

Signature de l'Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Bouvier', is written over a horizontal line.